

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 3 (1915)

**Heft:** 38

  

**Artikel:** Les femmes et la police en Angleterre

**Autor:** Boyle, C. Nina

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-250694>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Nous ne voulons pas être injuste et prendre aveuglément le parti des travailleuses contre leurs employeurs. Mais on ne peut s'empêcher de constater qu'ici, rien n'a été changé à leur genre de vie, que là, la maison s'est même agrandie depuis la guerre, qu'ailleurs les magasins regorgent d'acheteurs... Alors ? La guerre, qui a enrichi des spéculateurs, en ferait-elle de même pour quelques-unes de nos grandes maisons de commerce ?... Et l'une d'elles, ayant rétabli ses salaires dès septembre ou octobre 1914, pourquoi les autres, dans des conditions qui ne peuvent être bien différentes, ne suivraient-elles pas cet exemple ?

Nous sommes heureuses de pouvoir annoncer à nos lecteurs que quelques pas déjà ont été faits dans ce sens. Non pas spontanément, hélas ! mais en résultat de l'énergique campagne menée par le jeune syndicat, qu'on ne peut assez féliciter de son ardeur. Las d'attendre indéfiniment des réponses à ses demandes, il a organisé un grand meeting de protestation, le 19 novembre, à la Maison communale de Plainpalais, dans lequel, après le secrétaire général, trois députés de différents partis — dont deux au moins étaient des féministes convaincus — ont stigmatisé le scandale de ces bas salaires que rien ne justifie. Une affiche faisant appel à la population, et réclamant le concours de sa force d'acheteuse et de consommatrice, avait précédé le meeting. Depuis lors, plusieurs retours aux salaires d'avant la guerre ont été signalés dans différentes maisons. C'est là un beau succès, qui poussera sans doute au syndicat toutes les timorées, toutes les hésitantes, toutes celles qui ne comprennent pas encore la valeur d'une collectivité agissante.

Un seul mot de regret en terminant : Pourquoi les féministes, à Genève, ne s'intéressent-elles pas plus directement à ces questions ? Pourquoi, dans la vaste assemblée, n'avons-nous pu en compter que trois ou quatre ? Il s'agissait pourtant de nos sœurs qui travaillent et le féminisme a sa tâche à remplir à leur égard comme au nôtre.

J. GUEYBAUD.

## Les Femmes et la Police en Angleterre

C'est au commencement d'avril 1914, que la *Women's Freedom League* a inauguré la très populaire institution des femmes volontaires de police. L'esprit public y était dès le début très favorable et la vue de la première femme en « uniforme de police » a été saluée par des manifestations sympathiques. La presse y a contribué en publiant des photographies et des croquis des « policières ». Seulement, la grande majorité de ceux qui approuvaient cette innovation ne se donnaient pas la peine de savoir *pourquoi* ils l'approuvaient. Peu importe : l'institution est créée, et subsistera.

Certaines sociétés avaient depuis longtemps plaidé en faveur de cette réforme, mais ce qui a plus de succès que tous leurs efforts de propagande a été la publication de la photographie d'une agente de police volontaire, Mrs Edith Watson, en service à Old Bailey (Police centrale). Le vieux dicton : « Que le moindre fait vaut toutes les théories » est toujours vrai : et voir une femme en uniforme, maîtresse d'elle-même, respectée de tous, a emporté tous les suffrages. Des agentes de police féminines font maintenant partie sans contestation du service national.

Ce mouvement a coïncidé avec celui des patrouilles féminines qui a un caractère semi-officiel ; mais ni l'un ni l'autre n'ont malheureusement le prestige de l'autorité. La nation est composée d'hommes et de femmes, et il n'y a pas de sexe dans le vice, le crime ou la folie. Les femmes forment une proportion — il est vrai petite — de la somme totale des criminels. Il est donc

absolument nécessaire qu'une force de police nationale soit composée d'hommes et de femmes, et dans l'intérêt des femmes, des hommes, et de la civilisation, il devrait y avoir des femmes pour s'occuper de femmes qui violent la loi et subissent des pénalités.

L'homme qu'on arrête et qu'on fouille, ou qui est détenu, ou qui est en liberté surveillée, est accompagné par une personne en uniforme, et dont l'apparence et les manières commandent un certain respect. Tandis que la femme prisonnière, dans les mêmes circonstances, dépend souvent de la « matron », une personne de condition plus que modeste, n'ayant ni discipline, ni uniforme, ni autorité. Dans les mêmes habits, avec lesquels elle nettoie et fait son devoir de femme de ménage du local de la police, elle visite la prisonnière femme, ou même passe la nuit avec elle. Il n'y a rien dans la personne de cette pauvre créature qui commande le respect et la confiance, et on ne lui laisse même pas toujours accomplir sa mission.

On n'a qu'à se souvenir que, lorsque cinq membres de notre Ligue ont été enfermées à Malborough-police-station et qu'elles étaient justement en train de s'arranger à y passer la nuit avec le peu de commodité que le gouvernement leur procurait, il y eut une irruption subite de cinq agents de police qui ont pris les clefs de la « matron » et l'ont congédiée. Pour arriver à la cellule où logeaient ces cinq femmes, ces hommes ont passé le long du corridor sur lequel donnaient toutes les cellules des femmes. Toutes ces cellules ont un œil de bœuf avec un contrevent qui se ferme de l'extérieur et qu'on garde continuellement ouvert pour la surveillance. Par cette ouverture on voit jusqu'au fond de la cellule. Tout commentaire est inutile.

Nous relevons aussi le fait que la semaine dernière des agents sont entrés dans la salle de détention des femmes quatre fois pendant la nuit et de bonne heure le matin, sans frapper à la porte.

Une autre fois dans une ville de province, quand une jeune femme, sous le coup d'une accusation grave, a dû subir une visite préliminaire, elle a été détenue quatre jours et cinq nuits dans une cellule de la police. On l'a nourri de force et elle était par moments dans un état d'inconscience. Pendant cette période, elle n'a vu que la soi-disant « matrone » que deux fois, le reste du temps elle était servie par des hommes.

Ces faits révèlent ce qui se passe dans les prisons d'Angleterre. Ils peuvent échapper à l'opinion publique, mais à un moment où on s'occupe tant des traitements brutaux subis par des femmes, nous pouvons bien demander ce que l'on pense de la manière dont on traite des femmes au milieu de nous — des femmes sans secours et sans protection, des femmes qui ont souvent trop de pudeur pour parler des traitements indécents qu'elles ont subis. Nous désirons que ces traitements indécents cessent, et c'est pourquoi nous avons fondé le « Corps de Femmes-policieres volontaires. La collectivité ne peut pas sanctionner et permettre des abus comme ceux que nous signalons, et que tout ce que nous estimons humain, moral et civilisé devienne un danger et une dégénérescence.

Nous avons besoin de femmes-policieres, de femmes-geolieres, de femmes-inspectrices, et de femmes dans beaucoup d'autres départements de la police encore. Mais nous ne serons pas satisfaites tant qu'il n'y aura que des femmes employées et subalternes ; nous demanderons encore des *femmes-commissaires* pour que les intérêts des femmes soient sauvegardés, pour qu'elles ne soient pas traitées dédaigneusement et mises de côté, comme c'est trop souvent le cas.

C. Nina BOYLE.

(D'après *The Vote*).